

Construire le référentiel de compétences

Méthodologie pour élaborer le référentiel de compétences et la cartographie des métiers

Formation THEMA RH · 24 mars 2027 · 100 % en ligne

DATE

24 Mar 2027

DURÉE

1 jour (6h)

FORMAT

100 % en ligne

COÛT

2 000 DH HT

PRÉSENTATION

Cette formation donne aux responsables RH et aux chargés Emploi/GEPP une méthode et des outils concrets pour bâtir un référentiel de compétences pertinent, clair et réellement utilisable par l'ensemble des collaborateurs.

La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) est aujourd'hui un levier central pour accompagner les orientations stratégiques de l'entreprise et anticiper l'évolution des métiers. Beaucoup d'organisations qui veulent déployer une démarche GEPP manquent toutefois d'une méthodologie claire, ou se heurtent à des outils trop complexes pour être appropriés par le terrain.

Les managers, en première ligne pour repérer, développer et évaluer les compétences de leurs équipes, doivent être associés à la démarche. La formation donne des repères pour les impliquer et pour communiquer pédagogiquement sur le projet.

À noter : ce programme est entièrement consacré à la construction du référentiel de compétences.

PUBLIC CIBLE

RRH, spécialistes RH, ou tout cadre RH en charge de la construction des référentiels de compétences.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir la notion de compétence et choisir son modèle de référentiel.
- Distinguer les différents niveaux de compétences.
- Construire et faire vivre son référentiel de compétences dans la durée.

PROGRAMME

1

Comprendre l'intérêt du référentiel de compétences

- Cerner les usages concrets du référentiel de compétences pour l'entreprise, en GRH comme en management.

2

Clarifier la notion de compétence et choisir son modèle

- Identifier les différents modèles de compétences existants.
- Choisir le modèle le plus adapté à son entreprise.
- Repérer les compétences requises pour un emploi donné.
- Regrouper les compétences par domaine.
- Définir, pour son entreprise, les compétences requises et les grands domaines de compétences.

3

Définir les grilles de niveaux de compétences

- Distinguer niveaux de compétences génériques et niveaux spécifiques.
- S'entraîner à rédiger des niveaux génériques et spécifiques à partir d'un cas d'entreprise.

4

Construire le référentiel et rédiger le dictionnaire de compétences

- Identifier les étapes de construction du référentiel de compétences.
- Rédiger le dictionnaire de compétences.
- L'intégrer dans les supports d'entretiens annuels.
- Intégrer les compétences et leurs niveaux dans la cartographie des métiers.
- Communiquer et partager l'outil avec les équipes managériales.

Bulletin d'inscription

Construire le référentiel de compétences · 24 février 2027

À envoyer par e-mail à : tronji@themarh.com

Nous (raison sociale)

Personne à contacter

Fonction

Téléphone

Courriel

Collaborateurs à inscrire

Nom et prénom	Fonction	Courriel

Conditions générales de vente

La confirmation de l'inscription est effective à la réception du bulletin dûment renseigné. Les frais d'inscription sont de 2 000 DH HT par personne (soit 2 400 DH TTC). Les coordonnées bancaires de TROTMAN CONSULTING seront indiquées dans la facture adressée ultérieurement. Les annulations effectuées par écrit moins de deux jours ouvrables avant le début de l'événement seront remboursées à concurrence de 50 % du montant global. Au-delà de ce délai, le montant total reste dû. TROTMAN CONSULTING se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'événement en cas de force majeure.

Signature & cachet
